



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vacances de postes de direction au sein du ministère de la culture

Question écrite n° 21908

Texte de la question

Mme Valérie Rabault interroge M. le ministre de la culture sur la vacance prolongée de certains postes à la tête de grandes institutions culturelles (le conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, ...) ou à la tête de directions du ministère de la culture (la direction générale des patrimoines, la direction de la création artistique et la direction de la réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées sont occupées par intérim). Aussi, elle souhaiterait connaître, en date du 1er juillet 2019, le nombre exact de ces postes de direction vacants.

Texte de la réponse

Au 1er juillet 2019, cinq situations d'intérim concernaient les directions de l'École nationale supérieure de création industrielle, de l'Académie de France à Rome, de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son, de l'Établissement public du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, du Centre national du Livre. Ces situations d'intérim ont été résorbées depuis et les postes de dirigeants vacants au sein des établissements publics mentionnés ci-dessus ont été pourvus. S'agissant des postes de direction au sein du ministère de la culture, à savoir la direction générale des patrimoines et la direction générale de la création artistique, ces derniers sont pourvus depuis le 15 novembre 2018. En outre, Monsieur Chris Dercon a été nommé président de l'établissement public de la réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Élysées le 1er janvier 2019 et Madame Régine Hatchondo a été nommée présidente du Centre national du livre le 18 novembre dernier. Au 1er janvier 2021, six situations d'intérim sont recensées et concernent : la direction de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, la direction de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, la direction générale de l'Établissement public du palais de la porte Dorée, la présidence de l'Établissement public du château de Fontainebleau, la direction de Chaillot-Théâtre national de la danse, la direction de l'École nationale supérieure d'art de Bourges.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rabault](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21908

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7013

Réponse publiée au JO le : [2 février 2021](#), page 929